

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Les soins ambulatoires au cœur des options stratégiques 2026-2030 du RHNe

Dans sa feuille de route transmise au Conseil d'Etat, l'hôpital cantonal fixe comme objectifs prioritaires de développer son dispositif ambulatoire et de renforcer son attractivité pour attirer du personnel qualifié dans un contexte de pénurie. Il propose également trois scénarios d'organisation à l'horizon 2040.

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) a présenté ce mardi 2 décembre ses « Options stratégiques 2026-2030 et perspectives 2040 » aux cadres de l'institution et aux médias. Cette feuille de route, qui a été transmise au Conseil d'Etat pour validation, s'inscrit dans un contexte marqué par une évolution rapide des besoins en santé, une pénurie croissante de personnel qualifié et une pression financière qui touche l'ensemble des hôpitaux suisses. Sans oublier un paysage cantonal en pleine mutation, avec le développement des soins intégrés, l'adoption d'une nouvelle politique sanitaire et la nécessité d'une collaboration accrue avec les autres acteurs du système de soins.

Afin de répondre à ces enjeux pour les années à venir, le conseil d'administration du RHNe a défini cinq axes stratégiques. Le principal défi est de placer les soins ambulatoires au cœur de son dispositif. D'ici 2030, le maillage ambulatoire sera resserré avec deux centres urbains à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, assortis d'un réseau de maisons de santé réparties sur le territoire cantonal. Cette organisation vise à renforcer la proximité, fluidifier les parcours de soins et soulager les services hospitaliers qui doivent se concentrer sur les patients qui nécessitent réellement leur infrastructure.

En parallèle, l'hôpital prévoit une réorganisation ciblée du dispositif stationnaire, avec un total de 410 à 420 lits répartis entre les sites de La Chaux-de-Fonds et Pourtalès (contre 434 en 2024). La réadaptation gériatrique sera rapprochée de la gériatrie aiguë à La Chaux-de-Fonds, tandis que le site du Locle accueillera les patients en attente de placement ou nécessitant des soins de transition. La réadaptation spécialisée sera centralisée à Landeyeux. Ces évolutions permettront de garantir aux patients une prise en charge adaptée à leurs besoins spécifiques, tout en permettant au RHNe de gagner en efficience.

La stratégie met également un accent fort sur l'attractivité et la fidélisation du personnel. Dans un marché du travail extrêmement tendu, le RHNe souhaite consolider un environnement professionnel stimulant, innovant et propice au développement des compétences. Les opportunités de formation, la stabilité de l'emploi, des modèles de

planification du travail modernes et une culture institutionnelle renforcée constituent des leviers essentiels pour attirer les talents dont dépend directement la qualité des soins.

Le plan stratégique comprend également des mesures destinées à optimiser l'organisation interne et assurer l'équilibre financier de l'institution. L'amélioration des processus, la simplification des procédures, une gouvernance plus agile et un usage accru des données contribueront à une meilleure efficacité globale. Le RHNe prévoit ainsi de réaliser d'ici 2030 environ 25 millions de francs d'économies annuelles grâce aux effets combinés des réorganisations ambulatoires et stationnaires, du développement de la chirurgie ambulatoire et de la réduction du déficit structurel de certaines prestations.

La transition numérique constitue un autre pilier important de cette stratégie. L'hôpital entend renforcer l'interopérabilité de ses systèmes d'information, accélérer la digitalisation et mettre à disposition des professionnels des outils plus performants pour le pilotage et la coordination des parcours de soins. Cette modernisation est indispensable pour améliorer la qualité des données cliniques, la sécurité des patient-e-s et la collaboration interprofessionnelle.

Trois scénarios d'organisation spatiale à l'horizon 2040

Enfin, la stratégie 2026-2030 ouvre la voie à une réflexion sur l'organisation des infrastructures à l'horizon 2040. Trois scénarios sont proposés, dont celui d'un nouveau site hospitalier (« de novo ») qui regrouperait l'ensemble des prestations stationnaires. Cette option est celle qui répond le mieux aux exigences fédérales croissantes en matière de volumes, de formations et de certifications, essentielles pour conserver certaines spécialités médicales.

L'étude de ces trois options sera affinée ces prochains mois avec le Département de la santé, de la jeunesse et des sports afin de permettre aux autorités politiques de se prononcer. Une décision rapide sur le futur dispositif est nécessaire pour planifier la transition, optimiser les infrastructures et adapter le RHNe au cadre concurrentiel du financement hospitalier.

Neuchâtel, le 2 décembre 2025

Le Prof Philippe Eckert, président du conseil d'administration du RHNe, répond à vos questions au 032 713 30 44.